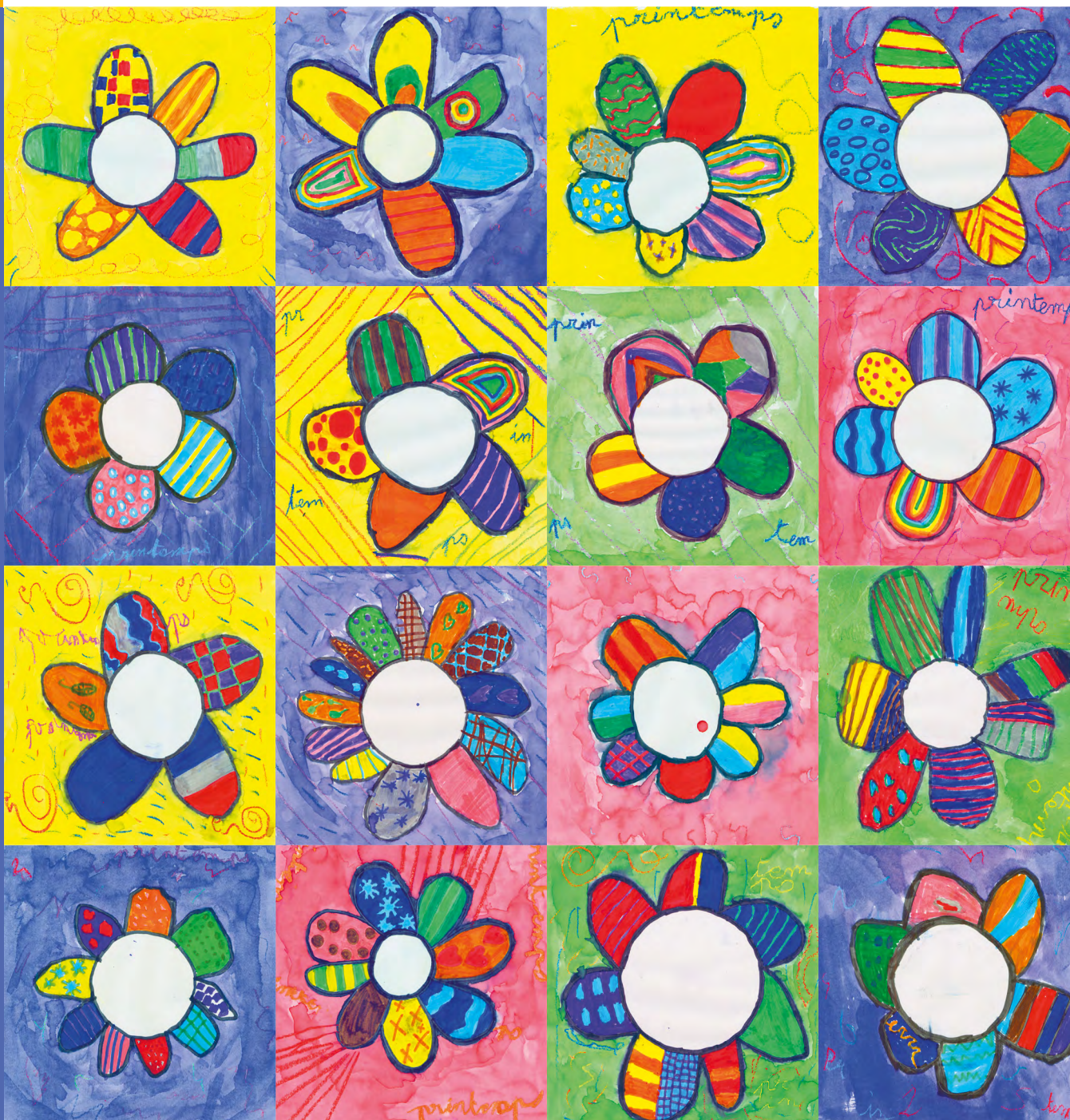


Au fil de l'Ocre

BULLETIN COMMUNAL DU VAL D'OCRE - AVRIL 2022

LES PLACEAUX • LE PETIT FUMERAULT • LE MOULIN FULGET • LA RACINE • LE MOULIN DU BERCEAU • LES CHAMPS BLANCS • LE MOULIN DE VILLE • SUR OCRE
FOUROLLES SAINT-MARTIN-SUR-OCRE • LES FLEIX • SAINT-AUBIN-CHÂTEAU-NEUF
FRAUVILLE BIGNON • LA RUE NEUVE • BOISSERELLE • LES BRÛLÉRIES • CHARMANT
LA CHAUME AUX CHÈVRES • LES ARCHONS • LES GRÊLONS • JEUILLY



COMMUNE
DU VAL D'OCRE

ÉDITO
Vivre
ensemble ?



ASSOCIATION
La Grande
classe

PORTRAIT
Marie-Pierre Sinibaldi
Sculpteur animalier

VIVRE ENSEMBLE ?

Si « Vivre ensemble » est une question, elle est plus que jamais d'actualité.

Comme tous les cinq ans maintenant, nous avons rendez-vous avec les urnes, afin d'élire le ou la président.e de la République. Cet exercice démocratique qui revêtait autrefois des aspects parfois « pittoresques » (voir le film *Partie de campagne* de Raymond Depardon sur la campagne électorale de 1974), nécessite aujourd'hui de la part de chaque électeur un travail de décryptage important. Les bonnes vieilles promesses électorales n'ont-elles pas laissé leur place aux contre-vérités – les « fakenews » – , voire parfois à une relecture de l'Histoire ?

Bien sûr nous avons droit à des propositions ou des éléments très techniques, présentés par les candidats comme le graal d'une nouvelle approche économique qui, immanquablement, sera revue et modifiée au gré de l'humeur des marchés ou de celle du « prince ». Mais quelle sera la capacité ou la volonté de ces mêmes candidats à envisager l'Autre, à lui reconnaître une existence, à le comprendre, et à partager avec lui nos rêves et nos projets ?

Juste, vivre ensemble...

Bernard Curnier, votre maire

Couverture : réalisée grâce aux dessins des enfants de la classe CM1-CM2 de Saint-Aubin, sur le thème du printemps, sous la houlette de leur professeur Aurélie Lecompte.

Remerciements aux photographes : Philippe Cibille, Bernard Curnier, P. Garcia, Micheline Leriche, Anne Nguyen Dao, Philippe Noirot, Françoise Richez, les associations.

Ont collaboré à ce numéro : le comité de rédaction, Nadia Ortolano, Philippe Noirot, Jean-Claude Pokrywa, Pascal Robelot, les associations.

Comité de rédaction : Bernard Curnier, Patricia Guttadoro, Patrice Lagrange, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez, Laurence Terraz.

Pour toute demande vous pouvez vous adresser au comité de rédaction fildelocre@gmail.com

Fil de l'Ocre n°18 tiré en 350 exemplaires - distribué à tous les foyers du Val d'Ocre

Conception et mise en page : Anne Nguyen Dao

Impression : Pixarprinting - 30020 Quarto d'Altino VE - Italia

LA LETTRE

Saint-Martin-sur-Ocre, Saint-Aubin-Château-Neuf, une histoire qui ne date pas d'hier !

Nous sommes le 4 août 1792. Le 21 août naissait la première République.

Ce courrier de près de 230 ans évoque déjà la proximité des deux communes déléguées du Val d'Ocre : vivre ensemble...

« A Monsieur le Curé à St Aubin Château neuf
District de Joigny, le 4 août 1792

Le Directoire* vous prie, M^r le Curé, si la chose vous est possible, d'accorder tous les secours de votre Ministère même pour les offices aux paroissiens de St Martin-sur-Ocre. D'après la connaissance que nous avons de l'étendue de votre paroisse, nous n'oserions pas vous faire cette prière si nous n'étions prévenus que vous en avez fait l'offre vous même.

Le Procureur S. Boullard »

* Le mot « Directoire » représente ici vraisemblablement les responsables du district de Joigny. Il ne doit pas être confondu avec « Le Directoire » régime politique instauré de 1795 à 1799.



Sommaire

Édito	p. 2
La municipalité informe	p. 3
La CCAB.....	p. 4
La vie aux villages.....	p. 5
Histoires d'ici	p. 9
La vie associative	p.11
Les conseils municipaux	p.16
Portrait	p.19
Bloc notes.....	p.20

■ DESSINER L'AVENIR DU MULTICOMMERCE

Une quarantaine de personnes se sont réunies à l'invitation du *Collectif des Sources* et de la municipalité pour évoquer le développement du multicommerce situé à Saint-Aubin.

Dans un premier temps, le maire a évoqué les difficultés rencontrées depuis quatre ans et décrit les aménagements entrepris dans le bâtiment, en particulier la création d'une cuisine professionnelle. Il a informé l'assistance qu'un appel à candidatures avait été diffusé*. Puis il a renouvelé le soutien de l'équipe municipale à Julien Beaudeau qui a permis que le bar et l'épicerie ne ferment pas après le départ des gérants précédents en 2021.

Dans un deuxième temps, l'animation de la rencontre a été assurée par le *Collectif des Sources*. (Voir page 16.) Les participants se sont répartis en quatre groupes afin de faciliter les discussions, chaque groupe ayant échangé sur chaque thème successivement. Les thèmes étaient les suivants :

- Les services
- Le bar et la restauration
- L'alimentation
- La programmation, les animations.

Il est ressorti de ces échanges :

- Un attachement très fort au caractère multiservices du lieu.
- L'attente d'un restaurant ouvert midi et soir.
- Le besoin d'une communication plus efficace
- L'envie d'un lieu vivant, d'une programmation d'événements.

Après un moment d'échanges entre les participants et avec Julien Beaudeau, le maire a conclu la rencontre sur une note optimiste et en remerciant les participants de s'être déplacés aussi nombreux.

Françoise Richez

* Accessible sur le site internet de la commune, dans l'onglet « Commerces ».



Photo F. Richez.

■ LE NUMÉRIQUE ACCESSIBLE À TOUS

Grâce à l'aide de l'État, la Communauté de communes a engagé une conseillère numérique, Axelle Rapeneau. Celle-ci interviendra pendant deux ans dans les communes de l'Aillantais et donc au Val d'Ocre. Deux fois par mois, Axelle proposera un **atelier numérique** aux habitants du Val d'Ocre qui le souhaitent. Elle sera également disponible pour tout rendez-vous individuel.

Un atelier pour quoi faire ?

Cet atelier est destiné aux personnes qui ne sont pas à l'aise avec le matériel informatique qu'elles possèdent. Comment envoyer une photo par mail ? Comment prendre un rendez-vous sur un site Internet ? Comment y suivre la scolarité de mes enfants ? Comment y faire mes démarches administratives ? etc. Parfois confrontés à des difficultés, la plupart du temps nous renonçons ou nous appelons à l'aide un voisin, une amie ou la famille.

Si vous rencontrez ce type de difficulté, ou si vous souhaitez améliorer vos méthodes, alors les ateliers numériques sont faits pour vous !

Un questionnaire pour mieux cerner nos besoins

En même temps que votre *Fil de l'Ocre*, vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres un questionnaire qui aidera Axelle à mieux connaître vos attentes. Remplissez-le et déposez-le à la mairie jusqu'au 19 avril. Les dates des prochains ateliers vous seront ensuite communiquées dans la mesure où vous souhaitez vous y inscrire.

Si vous hésitez, nous vous encourageons vivement à tester le premier atelier. Le monde dans lequel nous vivons est de plus en plus numérique. Il ne s'agit pas de rester en dehors. Gagnez en autonomie ! Vous ne le regretterez pas.

Françoise Richez

Pour tout renseignement :

Axelle Rapeneau au 03 86 63 56 63

e-mail : axelle.rapeneau@conseiller-numerique.fr

■ RAPPEL : ÉLECTIONS

Notre commune compte cette année 442 inscrits sur la liste électorale.

Espérons qu'ils viendront nombreux voter aux élections :

- présidentielles : **dimanches 10 avril et 24 avril** ;
- législatives : **dimanches 12 et 19 juin**, inscriptions jusqu'au **4 mai**

Le bureau de vote sera ouvert **à la mairie** de 8 heures à 18 heures à Saint-Aubin.

■ BORNES À INCENDIE

Durant l'année 2021, la Fédération des eaux de Puisaye a réalisé d'importants travaux en réhabilitant une conduite d'eau qui relie la commune de Merry-la-Vallée à la commune de Sépeaux. (Voir article dans le *Fil de l'Ocre* n°16).



Ces travaux ont été l'occasion d'améliorer notre protection contre les incendies grâce à trois nouvelles installations.

Une borne supplémentaire a été implantée sur la départementale 154 à Frauville, procurant ainsi aux habitants de ce hameau une sécurité optimale en cas d'incendie.

- Les bornes d'incendie situées aux Archons et Rue Neuve seront remplacées dans le courant de cette année.

Bernard Curnier

■ LA TONTE À TOUTE HEURE ?

Vous souhaitez réaliser vos travaux d'extérieur pendant la semaine ? Ou pendant le week-end ? Voilà les horaires autorisés dans notre commune pour les travaux de tonte, débroussaillage, sciage, etc. :

- **lundi au vendredi** : 8h30-12h et 14h30-19h30
- **samedi** : 9h-12h et 15h-19h
- **dimanche et jours fériés** : 10h-12h et 16h-18h

Ces règles de bon voisinage permettent à chacun de vivre paisiblement. Merci de les respecter.

LA CCAB

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AILLANTAIS EN BOURGOGNE

■ PLUI : QUELQUES RÉVISIONS ALLEGÉES

La situation actuelle

Depuis janvier 2020, l'urbanisme de notre commune est régi par un Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire. Il régit tout ce qui touche au bâti (construction et rénovation) et fixe les règles d'occupation des sols.

Si l'aménagement du territoire et l'urbanisme relèvent de la Communauté de communes, en revanche la commune reste le guichet unique des demandes d'autorisations d'urbanisme.

Vous trouverez à la mairie, une brochure éditée par la Communauté de communes permettant de comprendre les grandes lignes et les principes du PLUI. Cette brochure explique également comment déposer une demande d'autorisation d'urbanisme.



Les évolutions possibles

Constatant des petites erreurs et des difficultés d'interprétation, le conseil communautaire a décidé de

les corriger selon trois procédures :

- La première permettra de corriger des erreurs de zonage liées au secteur de zone agricole dit protégé.
- La deuxième permettra de réviser le contour des zones urbaines.
- La troisième est une procédure administrative de modification.

Les trois procédures seront menées en parallèle pendant une période de 15 à 18 mois.

Ces procédures de révision allégée font aujourd'hui l'objet d'une concertation du public. À cet effet, des cahiers de concertation sont disponibles à la Communauté de communes et au sein de chaque commune. Si vous avez une remarque à formuler, qui entre dans le cadre de ces procédures, vous pouvez vous rendre en mairie et l'inscrire dans le cahier de concertation.

Des réunions publiques seront également organisées avant l'été 2022.

Enfin une enquête publique se déroulera en début d'année 2023.

Dans notre commune

Concernant la commune du Val d'Ocre, très peu de modifications sont envisageables. Toutefois, des cahiers de concertation sont à votre disposition à la mairie.

Nous allons profiter de ces procédures pour inscrire au PLUI des éléments de patrimoine naturel ou bâti que nous souhaitons protéger (bornes cisterciennes, arbres remarquables, croix, chemins, etc.).

■ C'EST À VOIR EN 2022

... au musée Jean-Larcena

Le musée présentera du **26 mai au 19 juin** les œuvres d'Hisham Echafaki. Comme l'annonce son titre *Mirabilia Naturae* (merveilles de la nature), l'exposition nous transportera dans un univers où la beauté et la diversité de la faune et de la flore sont célébrées.



Œuvre d'Hisham Echafaki

Du **25 juin au 17 juillet**, Frédéric Couraillon présentera sous le titre *À cheval sur le seau à charbon* un parcours original de peintures, gravures, dessins et céramiques.

Nicole Dufour, du **23 juillet au 15 août**, exposera *Mes tresses et mes robes*, une proposition onirique de dessins, fétiches, poupées, photos et encordages.

Sous le titre *Nature sauvage*, du **20 août au 11 septembre**, Christine Boudin, Marie-Pierre Sinibaldi et Jean-Michel Lorain exposeront respectivement leurs peintures, sculptures et photos inspirées par le monde animal.

Du **17 septembre au 16 octobre**, *Paysages*, l'exposition d'aquarelles de Jean Larcena réalisées dans l'Yonne, clôturera la saison du musée.

... à l'Atelier 19b

Du **26 mai au 12 juin**, le collectif d'artistes de l'Yonne *Mouv'art* illustrera avec leurs divers moyens d'expression le thème *Passants, passantes*.

Du **24 septembre au 2 octobre**, l'association *L'Oiseau à Ressorts* nous donne rendez-vous pour ses 4^e Journées photographiques avec 8 photographes d'horizons les plus variés ainsi que des animations, ateliers et interventions autour de la photo.

... aux portes ouvertes des ateliers d'artistes

Les **10, 11 et 12 juin**, les artistes de la commune ouvriront leurs ateliers au public dans le cadre des portes ouvertes organisées par le Département.

Par son éclectisme, la saison culturelle s'adresse à un large public. Les artistes seront souvent présents sur les lieux de leur exposition : venez nombreux leur rendre visite et échanger avec eux sur leur travail. Les enfants des écoles seront les bienvenus, guidés par leurs enseignants et par les artistes.

Patrice Lagrange

■ CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

Le cycle des conférences scientifiques a repris, pour notre plus grand intérêt.

La prochaine conférence aura lieu le vendredi **20 mai à 18 h** au foyer communal. Elle aura pour thème : « Étudier la domestication pour comprendre l'évolution : pommiers et champignons du fromage ». Cette conférence sera proposée par Tatiana Giraud, directrice de recherche au CNRS, membre de l'Académie des sciences et professeur au Collège de France. À travers l'examen de la diversité des champignons et des plantes, Tatiana Giraud étudie les mécanismes permettant aux organismes d'évoluer, de se diversifier, et de s'adapter à leur environnement. Ce sont des questions fondamentales pour comprendre le monde vivant et essayer de prévenir les conséquences des changements globaux actuels.

■ PLANTATIONS

De nouveaux arbres ont été plantés devant le mur du cimetière. Le choix s'est porté sur des arbres ornementaux, adaptés au sol et n'ayant pas un trop grand développement.

Souhaitons qu'ils s'implantent bien et participent à l'agrément de notre commune.



Photo F. Richez.

■ L'ADMR VOUS ACCOMPAGNE

Lucette M. a 88 ans. Elle est aidée par l'ADMR depuis plus de 10 ans. Au départ, c'était pour aider son mari. Puis ses filles ont souhaité conserver l'heure quotidienne d'intervention pour préserver l'autonomie de leur maman et lui assurer une présence régulière et rassurante.



Photo ADMR

« C'est Aline, aide à domicile de l'ADMR de Saint-Aubin, qui intervient le plus souvent chez moi, sinon c'est Isabelle. Les filles qui interviennent à la maison sont très sympathiques. Aline est habituée, elle sait où tout se trouve et

sait ce qu'il y a à faire. Elle s'occupe de l'entretien de mon domicile, elle fait le ménage, les poussières, les vitres. Je n'ai rien besoin de dire, elle voit tout. Et chaque jour, elle sait ce qu'elle fera le lendemain. On discute un peu, elle est très à l'écoute. Cette année, les bénévoles de l'association m'ont apporté une belle azalée que j'ai installée sur la fenêtre. Je conseille l'ADMR pour rester le plus longtemps à son domicile en toute tranquillité ».

Au Val d'Ocre, c'est Patricia Guttadoro qui est correspondante pour l'ADMR. Jean-Claude Pokrywa assure le suivi pour la téléassistance (bracelet, médaillon).

Plus d'informations :

Maison des services ADMR
2 cour de la Halle aux Grains
Aillant-sur-Tholon
89110 Montholon

Tél : 03 86 63 55 41

mdsaillantais@fedes89.admr.org

Site internet : www.admr.org



■ DES Hébergements COMMUNAUX POUR LES BEAUX JOURS

La commune possède trois gîtes qui peuvent accueillir votre famille et vos amis durant toute l'année. Les locations s'effectuent pour un séjour d'une semaine ou pour un week-end (linge et ménage en option). Ces gîtes sont non-fumeurs. Ils peuvent accueillir des animaux.

• Le gîte du Meunier

Situé dans le moulin du Berceau, ce gîte confortable vous charmera avec son bel escalier de pierre agrémenté d'une jolie rampe en fer forgé. Il peut accueillir 4 à 6 personnes

• Le gîte des Artistes

L'atmosphère paisible et la vue sur le magnifique site du moulin du Berceau sont la garantie d'un séjour réussi pour 4 à 6 personnes.

• Le gîte du Puits-Bouillant

Situé au cœur du village, ce gîte très confortable et spacieux, avec cour, jardin et terrasse couverte, peut accueillir une grande famille ou plusieurs groupes d'amis. Capacité : 8 à 12 personnes.

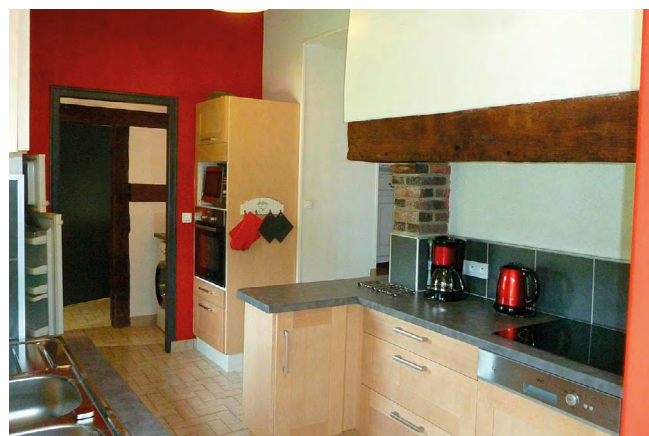
Pour tout renseignement :

Sylvie Marchand

03 86 91 51 78

07 81 44 97 58

De haut en bas : le gîte du Meunier, le gîte des Artistes, le gîte du Puits-Bouillant. Photos A. Nguyen Dao



■ LE LIERRE : BOURREAU DES ARBRES ?

Le lierre commun, est une liane au port grimpant, au feuillage persistant bien connu et à croissance rapide. Le feuillage coriace du lierre peut être de toutes les nuances de vert mais aussi jaune ou pourpre et même panaché.

S'il est une plante qui fait l'objet de nombreuses idées reçues, c'est bien le lierre grimpant ou *Hedera helix*. Tout semble avoir commencé avec Pliny l'Ancien durant le premier siècle après J.-C. qui ne voyait dans cette charmante grimpante qu'une destructrice de murs et d'arbres, allant jusqu'à le qualifier de « *bourreau des arbres* ».

Ensemble, tordons le cou à quelques idées reçues sur le lierre !

Une plante parasite qui fait mourir les arbres ?

Le lierre n'est pas un parasite qui se nourrit de l'arbre. Celui-ci lui sert seulement de support. Ses crampons ne lui servent qu'à s'accrocher. Il a ses propres racines et réalise sa propre photosynthèse.

Lorsque j'anime des sorties dans la nature et que l'on passe sous de vieux arbres pittoresques, on m'affirme souvent « Mon arbre est mort juste après avoir été envahi par cette peste de lierre ! ». Je rétorque alors : « Le lierre a utilisé votre arbre comme support parce que celui-ci ne pousse plus en largeur : votre arbre était lui-même en fin de vie ou tout du moins assez âgé »

Le lierre vit très vieux, plusieurs centaines d'années parfois et survit donc souvent après la mort de son support. Voilà pourquoi les gens pensent que le lierre a tué l'arbre alors que l'arbre est finalement mort de sa belle mort et que le lierre lui a survécu.

Le lierre protège le tronc du gel, d'une trop forte humidité et même de certains grignoteurs comme les chevreuils. Certains composés produits par le lierre possèdent même des vertus fongicides ce qui permet de réduire le risque de maladie fongique pour l'arbre.

De plus, le lierre fleurit à un autre moment que son support : il n'y a donc pas concurrence au niveau de la pollinisation. Le lierre ne « prendra pas non plus le soleil » à la place de l'arbre car il ne poussera que sur le tronc principal et certaines grosses branches. Bref, ce n'est donc pas du parasitisme mais au contraire un mutualisme car les deux parties y trouvent leur compte.

Le lierre « mange » les maisons

Non. Le lierre n'abîme pas les murs en bon état. Et même sur les murs en mauvais état, tout ce qu'il fera sera de dégrader un peu plus les joints. Mais surtout, il fournit une protection physique concernant l'humidité et assainira le pied des murs. Il offre une isolation thermique durant l'hiver mais aussi durant l'été, qui n'est pas anecdotique car de l'ordre de deux

à trois degrés gagnés (ou perdus) pour nos intérieurs. Deux bémols cependant. Ne laissez pas le lierre grimper jusqu'à vos tuiles. Celles-ci pourraient être déplacées. Attention aussi aux murs en terre, le lierre peut alors prendre cela pour de la « vraie » terre et laisser pousser ses racines à l'intérieur.

Le lierre attire les araignées

Et alors...? Saviez-vous qu'il attire aussi une foule d'insectes, notamment les derniers butineurs de la saison car le lierre est un des derniers à fleurir, aux alentours d'octobre, dans la nature ou au jardin. Les insectes inféodés ou vivant grâce au lierre sont extrêmement nombreux : abeilles sauvages, hyménoptères, syrphes, mouches, cétoines et même papillons. Le citron, un papillon en forte régression, apprécie d'hiverner au sein du lierre et il n'est pas le seul. Pas étonnant dans ce cas que les araignées soient aussi très présentes...

Le lierre fournit aussi abri et nourriture à beaucoup d'oiseaux : moineaux, merles, mésanges, grives... Les baies sont particulièrement riches en lipides et aident les oiseaux frugivores et omnivores à survivre en hiver. Le lierre sert aussi pour la nidification du troglodyte mignon, des roitelets... et de dortoirs pour certains rapaces comme le hibou moyen-duc ou la chouette hulotte.

Le lierre permet en outre de nourrir certains mammifères comme le lérot, la martre, le muscardin, et même... d'abriter quelques chauves-souris.

Arracher le lierre, c'est supprimer un véritable écosystème !



Le lierre ne sert à rien

En plus de tout ce dont nous avons déjà parlé, le lierre sert à de nombreuses choses.

Il protège le sol en forêt ou dans votre jardin en créant un couvert qui maintient l'humidité et une certaine

fraîcheur. Il contribue ainsi à réduire l'érosion des sols et à protéger la faune du sol.

C'est une plante médicinale connue depuis des temps immémoriaux : antitussif, antispasmodique, purgatif et utilisée dans le cadre des pommades anticellulite. Attention cependant de ne pas ingérer les baies qui sont toxiques.

Le lierre est capable de dépolluer l'air, notamment en captant les poussières ou autres grosses particules. On peut même en faire de la lessive pour laver le linge grâce aux saponosides que les feuilles contiennent...ou des couronnes pour orner les têtes de nos enfants.

Conclusion

Le lierre est donc bien plus qu'une simple grimpante. Elle possède énormément d'attraits. On peut le planter en couvre-sol, pour habiller des éléments disgracieux, ou pour égayer un mur. Elle se révèle une plante à toute épreuve, pousse rapidement et dans les endroits les plus ombragés et se bouture très facilement. Bref, laissez vivre votre lierre ou, mieux encore, plantez-en ! Symbole de longévité chez les Celtes, il est certain que le lierre vous survivra...

Pascal Robelot

■ LES RECETTES DE PATRICIA

Palourdes aux petits pois

Pour 4 personnes :

- 400 g de petits pois frais
 - 1 petit poireau
 - 2 kg de palourdes dégorgées
 - 25 g de beurre
 - 1 petit verre de vin blanc sec
 - 20 cl de crème liquide
 - 5 brins d'estragon
 - le zeste d'1/2 citron
 - 4 tranches de pain de campagne et poivre du moulin.
- Écossez les petits pois. Lavez le poireau. Retirez la partie verte et émincez la partie blanche.

Faire cuire les petits pois avec le poireau pendant 15 minutes dans une casserole d'eau bouillante. Égouttez les légumes très soigneusement.

Dans une cocotte, faites fondre le beurre puis faites revenir le poireau émincé et les petits pois. Versez le vin blanc et la crème liquide. Portez à ébullition puis baissez le feu et ajoutez les palourdes rincées. Couvrez et faites cuire 5 minutes. Ajoutez l'estragon et le zeste de citron. Poivrez. Toastez le pain de campagne et déposez une tranche sur le bord de l'assiette.

Bonne dégustation !

Patricia Guttadoro



■ IL ÉTAIT UNE FOIS NOËL

Les fleurs éclosent partout et nous voilà au printemps !...

Néanmoins, il nous faut revenir sur cet hiver et féliciter tous les participants qui, de par leur travail et leur créativité, ont égayé nos villages et hameaux. Avec leurs décorations et leurs guirlandes lumineuses, ils ont participé à l'embellissement de notre commune lors des fêtes de fin d'année. Ils ont fait vivre la magie et l'esprit de Noël. Pour les remercier, un cadeau les attendait à l'épicerie de Saint-Aubin.

Ce premier concours nous motive pour renouveler l'expérience à la fin de l'année.

Merci à toutes et tous d'avoir participé à cette opération et plus particulièrement mesdames et messieurs Blet-Sulic, Bracco-Mery, Buensoz, Busset, Collado-Labeille, Coudray, Dannoux, Decouchant-Carrier, Delin-Denevert, Forcinal, Garand, Grigoletto, Guyou, Houdard, Jaluzot-Vannier, Jacoutot, Laforge-Lemettre, Lucazeau-Jolivet, Maciag, Motard, Nicole, Pinchaud-Georges, Planchet, Richard, Roche, Rossetto-Danchot, Rouet, Semblat-Walravens, Sueur-Gérard, Thomas, Vauthier-Pierog, Veillard, Velard, Waymel.

Jean-Claude Pokrywa



Photos P. Cibille

■ LE Puits-BOUILLANT : SA RIVIÈRE, SON GÎTE

Le puits est situé dans la cour du gîte communal du Puits-Bouillant. Il fut creusé en 1850. Profond de 28 mètres, il donne accès à une rivière souterraine. Il tire son nom du bouillonnement que l'on entend depuis sa margelle.

Les travaux d'Aristide Béguine

En 1882, un Saint-Aubinois, Aristide Béguine, construisit un barrage ainsi qu'un béliet hydraulique afin d'apporter l'eau courante sur les évier du bourg ! Faute de financement et de soutien, il échoua dans son projet. Il vaut peut-être mieux car cette eau de ruissellement provenant des pertes du Vrin est impropre à la consommation humaine. Toute cet historique est à lire en pages 28-32 dans le tome 2 de La Vallée d'Aillant, écrit par l'abbé Alype - Jean Noirod en 1974. Les livres se trouvent à la bibliothèque du Val d'Ocre.

L'exploration du réseau hydraulique

L'exploration spéléologique de la rivière commença dès 1946. Après désobstruction, ce furent des clubs de la Région parisienne qui menèrent à bien l'exploration pendant les années qui suivirent. Les différentes expéditions permirent d'établir que la longueur totale de la rivière était de 2 115 m.

Les travaux de recherches, les analyses et diverses colorations confirmèrent son apparition à l'ère secondaire (de -252,2 à -66 millions d'années) suite à la création d'une fracture entre la Puisaye orientale (argileuse) et le plateau crayeux du Gâtinais dans

une zone de craie blanche à silex noirs.

L'eau s'écoule d'une partie haute du Vrin pour aller rejoindre, en passant sous Saint-Aubin (petit lac souterrain ?), les sources des Viviers et de Lampy, puis l'Ocre au niveau du moulin du Berceau et enfin le Tholon et l'Yonne.

L'hospitalité de Mme Trottier

Depuis les années 50, madame Trottier, la propriétaire des lieux, réserva toujours un accueil très chaleureux aux spéléologues - dont Norbert

Casteret et Corentin Quéfélec - ainsi qu'aux membres des clubs de la Région parisienne.

C'est pourquoi une des salles, située à - 780 m de profondeur dans le gouffre de la Pierre-Saint-Martin (dans les Pyrénées), porte le nom de « Mère Trottier », en sa mémoire.

Par la suite, sa fille Jacqueline Trottier, épouse Marsauche, se laissera convaincre par le conseiller général Raymond Pourrain, de céder une partie de sa propriété au département afin de protéger ce site d'exception qui lui rappelait tant de souvenirs.

Le spéléoclub de Chablis

Les spéléologues de la Région parisienne n'étaient pas seuls à connaître cette jolie rivière souterraine ! En 1972 fut fondé le spéléo club de Chablis (SCC) et, à Aillant, l'association *Compagnonville* proposait aux jeunes de découvrir le monde souterrain.

Une jeune secrétaire, Denise, travaillant au tout nouveau collège d'Aillant s'y inscrivit. Elle venait d'être formée comme monitrice d'enfants chez les *Franças** à Auxerre. Très intéressée par la spéléo, elle rejoint le club de Chablis où, seule femme, elle devient la secrétaire mais aussi l'intendante de l'association.

En 1976, elle est accompagnatrice pour les centres aérés de Migennes et fera découvrir à de très nombreux jeunes le Puits-Bouillant et sa rivière souterraine.

En 1978, Denise est mandatée par son club afin de se renseigner sur cette affaire de Puits-Bouillant. Le SCC ne désire pas voir se créer un nouveau club spéléo sur place. À Saint-Aubin, le conseil municipal va descendre dans la rivière, encadré par les spéléos parisiens qui désirent conserver ce site en le faisant connaître. Le plus jeune élu, Philippe, photographe des livres d'histoire locale et passionné de patrimoine est désigné pour suivre ce nouveau dossier.



La cheminée haute de 15 m et la rivière souterraine à ses pieds. Photo P. Garcia.



La descente dans le puits était une animation appréciée des villageois. Photo P. Noirod.

* *Franças et franchises camarades*



Descente dans le puits situé face à la mairie, sur la place actuelle de l'abbé Noirot. Photo P. Noirot.

Philippe adhère au SCC. Et, le 1^{er} mai 1979, à l'occasion de la fête patronale de St Aubin, Denise, Philippe et des membres du SCC encadrent une descente dans le Puits-Bouillant organisée pour les habitants du village.

Dans les années 80, les explorations se poursuivent avec les spéléologues du SCC. Denise sera volontaire pour prospecter les puits situés autour de la mairie dont celui de l'ancien presbytère d'une profondeur de 30 m.

L'action de Raymond Pourrain

Le conseiller général Raymond Pourrain connaissait bien le Puits-Bouillant pour l'avoir déjà visité. Il désirait même pouvoir l'aménager pour des visites touristiques !

Le conseiller souhaitait faire acheter par le département la maison avec l'accès au Puits-Bouillant. Pour cela, il sollicita Claude Besset, président du SCC, Denise et Philippe afin de constituer un dossier historique, illustré par des photos de la rivière et de la maison afin de le présenter à ses collègues du Conseil général.

Fort de ces documents et de sa grande passion pour ce patrimoine particulier, il obtint en 1983 que le département de l'Yonne signe l'achat d'une partie de la propriété, là où se situait le puits donnant accès à la rivière souterraine.

Le club spéléo n'ayant pas vocation à gérer une habitation, le conseiller général va proposer de réaliser et financer un gîte d'étape d'une vingtaine de lits.

Il fut aidé en cela par le passage du GR Tour de Puisaye. En effet, à cette époque, l'association *Puisaye rando* animée par Robert Agier habitant aux Ormes, réalisait le grand GR Tour de Puisaye. Il proposa de faire une boucle passant par Saint-Aubin pour rejoindre la « Champagne » puis Parly par le chemin des crêtes. (Il existait aussi le GR 13 qui, partant de Paris, passait non loin de St Aubin, à Chassy).

L'inauguration officielle du puits

En juin 1990, Jean Chamant, président du Conseil général et vice-président du Sénat, Raymond Pourrain et la maire du village, madame Dussoulier, ainsi que de nombreux autres élus inauguraient le Puits-Bouillant et son tout nouveau gîte d'étape. Son aménagement, avec un mobilier de grande qualité et de style local, fut réalisé par l'entreprise Niel. Le spéléo club de Chablis avec Denise se chargèrent de présenter l'histoire de ce lieu avec de nombreuses photos et la topographie du réseau de cette rivière souterraine. Ces documents resteront exposés sur les murs de la salle d'entrée du gîte.



Au centre J. Chamant et Mme Dussoulier.

Sur leur gauche : W. Lemaire. Sur leur droite : R. Pourrain et F. Houdard. Photo P. Garcia.

La gestion du gîte sera laissée à l'UCRA (Union des communes de la région d'Aillant). Durant des années, de nombreux groupes, dont de jeunes cavaliers venus du centre équestre de Charbuy, occuperont ce confortable gîte d'étape.

Par la suite, après quelques travaux de façon à le mettre aux normes, la commune de Saint-Aubin reprendra la location du bâtiment en gîte familial pouvant recevoir une dizaine de personnes.

Cette belle aventure a permis de conserver ce beau patrimoine si particulier et unique. On laissera M. Jean Chamant, président du conseil général de l'époque, conclure : « Il faut permettre aux touristes de venir se reposer dans le calme, dans la nature, de s'arrêter au détour d'un beau paysage...L'activité touristique est un volet important pour les cantons ruraux ! »

Le Puits-Bouillant et sa rivière sont accessibles aux spéléologues qui en font la demande auprès du spéléoclub de Chablis : contact@scchablis.com

Denise et Philippe Noirot

■ LA GRANDE CLASSE

La Grande Classe, c'est le nouveau nom de l'association de parents d'élèves (APE), réunissant Merry-la-Vallée, Le Val d'Ocre, Sommechaie et Les Ormes. Elle s'est dotée récemment d'une nouvelle équipe pour l'animer !

Celle-ci espère contribuer à :

- l'ouverture culturelle des enfants
- la cohésion entre les quatre écoles
- leur inscription dans le tissu associatif.

Pour ce faire, l'association organise différents projets qui ont lieu tout au long de l'année. Le dernier numéro du journal scolaire *L'Écho des écoles* est notamment sorti en janvier. Il est disponible au prix de 3,50€ dans les mairies et commerces du regroupement, ainsi qu'à la bibliothèque du Val d'Ocre. Chaque classe y partage ses dernières découvertes : sorties, ateliers créatifs, poésie...

Prochain numéro : juin 2022.



Le dimanche 20 mars, l'association a invité petits et grands à fêter le printemps tous ensemble. Sur la place Henri Chamvres de Merry-la-Vallée, il a été question d'oiseaux, de musique et de carnaval. Les ados de *La P'tite Fabrique* et la *Ligue de Protection des Oiseaux* nous ont accompagnés dans l'aventure.

Les recettes générées par ces animations sont entièrement dédiées aux écoles. En début d'année, l'association a ainsi pu verser 300€ à chaque classe. Cette somme permet aux enfants d'assister à des spectacles et des interventions, de réaliser des sorties, etc.

Si vous avez des questions, des projets dans la tête ou dans les mains, n'hésitez pas à nous contacter !

Laureline Lê, Alexandra Russi et Robin Vernois

Contact :

Tél. : 06 60 24 94 60

ape.lagrandeclasse@gmail.com

Page Facebook : [lagrandeclasseAPE](https://www.facebook.com/lagrandeclasseAPE)



LES PANDAS

Directrice : Karen Delin

En ce début d'année, des changements se sont fait dans l'équipe du centre de loisirs *Les Pandas*. En poste depuis 2014, Camille Rabouille a quitté sa fonction de directrice le 31 janvier 2022. En formation CAFERUIS depuis septembre 2020, elle laisse sa place à Karen Delin nouvellement diplômée d'un BPJEPS LTP.

Côté animateurs, après une formation, Céline Sueur a pris ses fonctions en décembre 2021. Nathan Manteau a intégré l'équipe en tant que stagiaire pour devenir animateur jusqu'en décembre 2022. Nous souhaitons une bonne continuation à Camille et félicitations à la nouvelle équipe.



Karen Delin, Nathan Manteau et Céline Sueur. Photo Les Pandas

Côté animation, *Les Pandas* ont souhaité mettre l'accent sur le sport. Les animations permettront aux enfants de pratiquer pour les moins de 6 ans du multisports avec un intervenant et pour les plus de 6 ans la pratique du golf au domaine de Roncemay un mercredi sur deux de mars à décembre 2022 (hors vacances scolaires). Sera proposé également un stage d'une semaine aux vacances de printemps avec multisports, tennis, golf et yoga.

Côté association, après avoir modifié les statuts en janvier 2022, il a été voté que tous les habitants majeurs du Val d'Ocre pouvaient désormais devenir bénévoles de l'association *Les Pandas*. Ce statut était jusqu'alors réservé aux parents adhérents de la structure.

Date de la prochaine Assemblée Générale le 18 mars 2022 à 19h au foyer communal.

Pour rappel *Les Pandas* est une association de loi 1901 reconnu d'utilité public. Tous dons versés à l'association est déductible des impôts. Ces donations permettent d'offrir plus d'activités ou de matériel aux enfants. Exemple : l'espace Snoezelen (voir l'article dans le *Fil de l'Ocre* de juillet 2021) pour lequel nous recherchons des fonds publics et privés.

Concernant les manifestations voici les dates à retenir:

- **Mars**, opération brioches
- **8 mai**, vente de plants au vide grenier
- **Novembre**, vente de sapins
- **27 novembre**, marché de Noël.

Informations :

Mail : pandas89@outlook.fr



VAL D'OCRE NATURE

Responsables : Pascal Robelot, Fanny Villecroze

L'association poursuit ses activités ce printemps :

En mars

Atelier taille des saules au Moulin du Berceau, des arbres fruitiers et des noisetiers au verger conservatoire, suivi d'un atelier de vannerie à la Fête du Printemps de Merry-la-Vallée.

En mai

Des ateliers pédagogiques avec la classe de petite et moyenne section de maternelle de Saint-Aubin (initiation naturaliste, théâtrale et musicale sur les animaux et les plantes des 4 saisons).

Un atelier *Potager* avec création de carrés tressés en plessis et construction de bancs au verger conservatoire, ainsi que la pose d'une serre provisoire pour les écoles.

En juin

Balade des sources et des lavoirs de Saint-Aubin et atelier *Flore et gravure* au Moulin du Berceau.

En juillet

Et pour débiter l'été, une Fête au verger conservatoire.

Si vous êtes intéressés pour participer à l'une de ces activités, vous trouverez le détail des dates sur notre page Facebook ou faites-nous signe par mail : valdocrenature@gmail.com.



L'OISEAU À RESSORTS

Président : Denis Humbert

Le printemps est à nos portes, et les oiseaux vont bientôt nidifier...

Le 19 février au foyer communal nous étions une dizaine de membres à nous réunir, pour marquer le coup d'envoi de la programmation de 2022 des *Journées photographiques du Val d'Ocre* (du 24 septembre au 2 octobre).

Au programme de cette 4^e édition :

- Pascal Baudry, grand reporter. Propose un travail en noir et blanc sur de drôles de voyages sur les toits des trains au Viet Nam.
- Doriane François, photographe nîmoise. Son travail est orienté par des réflexions existentielles et poétiques à travers des portraits et des paysages.
- Silvana Vucic, plasticienne, utilise la photographie comme médium ; elle pratique l'autoportrait, le *body painting*, manie les juxtapositions d'images du quotidien.
- Philippe Noirot proposera des portraits d'artisans de Saint-Aubin-Château-Neuf.
- Anne Nguyen Dao et Philippe Cibille montreront des images de Saint-Aubin-Château-Neuf/Val d'Ocre de 2007 à maintenant : commémorations, vide-grenier, fêtes, concerts...
- Philippe Dollo, auteur photographe, proposera un reportage sur des mariages à New York, en noir et blanc et sur la ville de New York, en couleurs.
- Un témoignage de la guerre en ex-Yougoslavie et du siège de Sarajevo, au prisme de l'activité humanitaire de l'association « Pour que vive Sarajevo » (Albertville), par Henri-Georges Brun, l'animateur de l'association.



Prise de vue en studio. Photo A. Nguyen Dao

• Gérard Rouy, photographe à *Jazz magazine* notamment. Il a côtoyé les grands crocodiles comme Count Basie, Duke Ellington, Charlie Mingus.

• Antoine Pouly, voyageur infatigable, a noué des liens avec le Japon et notamment Tokyo : *street photography* expérimentale et portraits.

En prévision : des visites guidées en semaine, des ateliers qui se dérouleront durant les week-ends, développement de films noir et blanc, *light painting*, photo en relief....

Depuis le début de l'année, le club photo reprend ses activités avec des rencontres diverses.

En particulier, deux séances de prises de vue de portraits en studio ont été proposées, avec notamment une séance « façon Harcourt ».

Ces séances sont accompagnées de rencontres de « dérushage » au cours desquelles, Philippe Cibille, animateur photo et les participants, regardent le résultat des prises de vue, analysent et commentent les images.

Si vous souhaitez être tenu.e.s informé.e.s de ces séances, n'hésitez pas à nous communiquer votre mail.

L'équipe de l'Oiseau à ressorts

Contact :

contact@oiseau-a-ressorts.org

<http://oiseau-a-ressorts.org>



Collectif Musiques et Danses

COLLECTIF MUSIQUES ET DANSES (CMD)

Présidente : Juliette Peix

Le 29 janvier dernier s'est tenue au foyer communal l'assemblée générale du C.M.D. C'est avec émotion qu'Éric Pace a démissionné de la présidence de l'association, tout comme la vice-présidente Yvette Pace et les membres Florence Niel, Véronique Nicole et Olivier Lepec. Au terme de la réunion, l'assemblée a élu les nouveaux membres du conseil d'administration : Juliette Peix est sa présidente, Émilien Gomez Mijares son vice-président, Philippe Georges son trésorier, Marie-Agnès Corbin sa vice-trésorière, Nathalie Gomez sa secrétaire et Camille Nicole sa secrétaire adjointe.

Le C.M.D est donc loin d'être arrivé au bout du voyage, et nous espérons pouvoir proposer à la commune et ses alentours de nouveaux projets



Le conseil d'administration du CMD. Photo M. Leriche

musicaux.

Le samedi **23 avril à 20h** nous accueillerons dans l'église l'ensemble musical de *La Fénice*, qui devrait ravir nos oreilles une nouvelle fois.

Des pique-niques concerts seront organisés cet été, les vendredis **24 juin**, **22 juillet** et **26 août**, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Le conseil d'administration du C.M.D

Pour nous joindre :

Site : www.collectif-musiques-danses.fr

Email : cmd.st_aubin@yahoo.fr

Facebook : www.facebook.com/cmd.cmd.564

■ CLUB D'ŒNOLOGIE

Lors de nos rencontres œnologiques présentées par notre intervenant Joël Lecoq, il y a.....

Il y a tout simplement les vins, blancs, rouges et rosés,

Il y a les vins jeunes et fougueux,

Il y a les vins vieux, puissants, étoffés,

Il y a les vins pétillants qui amènent à la fête,

Il y a les vins tendres et délicats,

Il y a les vins féminins,

Il y a les vins qu'on aime et d'autres qu'on aime moins,

Il y a les vins qui font voyager : vanille, cannelle, poivre...

Il y a les vins aguichants qui vous font de l'œil,

Il y a les vins au caractère bien trempé,

Il y a les vins de soif,

Il y a les vins de repas,

Il y a les vins que l'on dégustera.

Prochaines séances au foyer communal :

Le 13 avril : « Les Terrasses du Larzac, le renouveau du Languedoc »

Le 18 mai : « Le vignoble Italien, des bijoux d'une botte secrète »

Le 8 juin : « Thème surprise »

Contact :

Martine Ducourty au 03 86 73 65 47



CULTURE SPORT & TOURISME (CST)

Président : Marcel Papin

■ CST RANDONNÉES

Responsable : Marcel Papin

Informations sur les randonnées

Les dimanches, le départ se fait du village où se déroule la randonnée. Les jeudis à 13h45, départ du moulin du Berceau à Saint-Aubin-Château-Neuf ou de l'endroit indiqué dans le programme. Nous précisons que nos randonneurs doivent être correctement chaussés et doivent s'assurer de leur bonne aptitude physique, chacun étant responsable de lui-même.

Le programme ci-contre est donné sous réserve de modifications en raison du temps et des possibilités. À votre écoute à la bibliothèque de Saint-Aubin, sous la salle communale, tous les premiers vendredis du mois de 16h30 à 18h30.

Adhésion annuelle : 4 euros par section (bibliothèque, jeux divers, randos, tennis). Les randonnées du dimanche et du jeudi : adhérents 1 euro, non adhérents 2 euros. Nos programmes se trouvent sur le site : <http://www.saint-aubin-chateau-neuf.fr/> et sur le site 89110cst sur Google.

Marcel Papin

Pour tous renseignements :

Marcel Papin et Josy Peillon

tél. 03 86 73 05 74 - 06 73 89 53 33

■ CST BIBLIOTHÈQUE

Responsables : Brigitte Georges, Françoise Richez

La vie de la bibliothèque

La bibliothèque a repris vie. Les activités telles que le club de lecture, l'atelier d'écriture et les visites des enfants des classes maternelles se déroulent maintenant de façon régulière.

Vous pouvez venir à la bibliothèque emprunter des livres le **mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30**.

Le prochain vide-grenier

Nous vous donnons rendez-vous lors du traditionnel vide-grenier du **8 mai**. Si la météo et les conditions sanitaires sont favorables, nous tiendrons un stand

PROGRAMME DES RANDONNÉES AVRIL - JUILLET 2022

Randonnées du jeudi : circuits de 9 km et 7 km environ
Randonnées du dimanche : circuits entre 9 km et 11 km

Jeudi 7 avril - 8h30

Rando AIL DES OURS - 8 km - pique-nique Vallée du Cousin

Jeudi 21 avril - 14h

Rando BEAUVOIR-CREUZILLES - 9 km ou 7 km

17h Assemblée générale à la grande salle du foyer communal de St Aubin

Dimanche 24 avril - 9h

Rando PARLY - VERIGNY - 11 km - départ de Parly salle des fêtes

Jeudi 5 mai - 14h

Rando FONTENOY 9 km ou 7 km 500 (visite du château)

Jeudi 19 mai - 14h

Rando VOLGRÉ - 8 km 500 et 6 km 500

Dimanche 22 mai - 9h

Rando SAINT SAUVEUR - 11 km 700

Départ St Sauveur musée de Colette

Jeudi 2 juin - 9h

Rando LES ORMES - 8 KM - pique-nique au bord de l'étang pour ceux qui le désirent.

Jeudi 16 juin - 9h

Rando BLÉNEAU - 8 km 500 ou 7 km 500 - prévoir le pique-nique

Dimanche 26 juin - 9h

Rando SIVU - 11 km

Jeudi 30 juin - 9h

Rando ST FARGEAU - LE BOURDON - 10 km ou 7 km. Prévoir le pique-nique

Vendredi 15 juillet - 9h

Rando TOUCY - CHAMPLEAU 8 km

sur lequel vous pourrez acheter des livres à tarif très, très réduit. L'argent récolté nous permettra d'acheter de nouveaux livres pour les enfants et les adultes. Nous vous attendons nombreux !

Horaires modifiés pendant les vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires de printemps, du 16 avril au 2 mai, la bibliothèque ouvrira une fois par semaine : **le mercredi de 16h30 à 18h30**.

Renseignements :

Brigitte au 06 32 75 67 10

Françoise au 06 11 84 60 36

bibli.saintaubin@gmail.com



COLLECTIF LES SOURCES

**Un café-épicerie-restaurant-multi-
service pour Le Val d'Ocre ?**

Une rencontre animée par le Collectif les Sources en concertation avec la mairie du Val d'Ocre, s'est tenue le 6 février 2022.

Cela n'avait rien d'évident au départ, mais chacun a pu participer activement grâce à l'animation proposée par le collectif (voir p.4).

Il y avait ce dimanche-là dans la salle :

- un groupe d'habitant.e.s qui aspirent à trouver au « café » un lieu convivial et de rencontre où se dérouleraient diverses activités sociales ;
- un groupe d'habitant.e.s attaché.e.s à l'épicerie-bar dans sa formule actuelle et qui pour certains s'y rendent quotidiennement au moins pour acheter leur pain ;
- la mairie qui, pour respecter les règles de marché public a publié un appel à candidatures pour le renouvellement de la gérance du café-épicerie en juin ;
- Julien Beaudeau, l'actuel gérant, qui souhaite poursuivre le développement du projet de restauration dans le cadre de l'appel à candidatures, et maintenir une partie épicerie.

Il a été chaleureusement remercié par la mairie pour avoir maintenu au pied levé le commerce dans le contexte difficile de ces derniers mois (Covid).

Du point de vue du collectif, qui a déjà organisé deux réunions à propos du café depuis 2020, nous souhaitons toujours que les participant.e.s puissent exprimer et échanger leurs idées sur leur café-épicerie idéal. Nous partons de l'hypothèse qu'un café animé, où il se passe des activités conviviales, serait un plus et devrait générer un afflux supplémentaire de clientèle, et participer à sa viabilité économique.

Avec le recul, nous nous apercevons mieux de la complexité des enjeux et du fait que le cadre des échanges de ce dimanche 6 février aurait gagné à être éclairci :

- Comment émettre des souhaits, des idées de fonctionnement et d'organisation de l'épicerie-bar, alors que le gérant actuel est présent et que personne



ne souhaite avoir un jugement négatif sur son travail ?

- Et pourquoi devrions-nous nous exprimer sur le sujet puisque c'est le travail du gérant ?
- Quel statut, quelle légitimité pour les idées et préconisations qui pourraient sortir de la rencontre quand un appel à candidatures est en cours ?
- Quelles attentes de notre part en tant que collectif pour une telle rencontre ?
- Quelles attentes du côté de la mairie par rapport à cette réunion ?

Ce rendez-vous a cependant permis de mettre en évidence :

- l'attachement des habitants au bar-épicerie et une disponibilité pour le défendre ;
- une aspiration forte à disposer d'un lieu chaleureux de rencontres entre habitants (Val d'Ocre et alentours) ;
- le besoin d'un commerce de proximité dont les contours sont peut-être à redéfinir en tenant compte d'une demande forte de services ;
- la nécessité de trouver la viabilité économique du projet ;
- et enfin, doit-on mettre toutes ces activités dans le même lieu ? Tout doit-il être géré par le/la même gérant.e ?

Des questions restent en suspens, mais nous sommes très heureux d'avoir pu amorcer ce dialogue, facilité par les outils d'animation participative expérimentés à cette occasion, et grâce à l'investissement de chacun.e.

Le compte rendu exhaustif de la rencontre peut être demandé par mail notamment via la liste Val d'Entraide : val_entraide@framalistes.org

Nous remercions vivement les participant.e. et nous proposerons de nouveaux rendez-vous après le résultat de l'appel à candidatures.

Renseignements et contacts :

mail : val_entraide@framalistes.org

via le réseau Val d'entraide : https://framalistes.org/sympa/subscribe/val_entraide/ puis onglet « Contacter le propriétaire / modérateur ».



Photos A. Nguyen Dao.

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2021

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Bernard Duval, Michel Fonfria, Patricia Guttadoro, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Pascal Robelot, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Laurence Terraz, Micheline Veillard.

Représenté.e.s : Karen Delin (par A. Busset), Pierre Valprémit (F. Richez).

Le compte rendu de la séance du 30 septembre 2021 est approuvé. Pour : 16, abstention : 1.

18h45 : arrivée de Mme L. Terraz et de M. M. Fonfria.

CONTRAT PEC

L'État donne la possibilité aux collectivités territoriales d'être accompagnées dans le cadre de contrat PEC (Parcours Emploi Compétence). Ces contrats concernent des jeunes de moins de 26 ans. La rémunération est prise en charge par l'État à hauteur de 65%.

Demande est faite au conseil d'autoriser le maire à procéder au recrutement d'un agent contractuel à temps plein à partir du 1er décembre 2021.

Vote pour : 18, abstention : 1.

BUDGET ASSAINISSEMENT / FONCTIONNEMENT : DÉCISIONS MODIFICATIVES (DM)

Chapitre 11, article 61523 - « Entretien réparation réseau »

DM de 172,80€ pour règlement de la facture Satese (contrôle des installations).

DM diminution au chapitre 014 –article 706129
« Reversement redevance de modernisation ».

Voté à l'unanimité.

Chapitre 67, article 673 – « Titres annulés années antérieures »

DM de 1 000€ (pour 625,80€) pour traitement de titres annulés.

DM diminution au chapitre 14 – article 706129
« Reversement redevance de modernisation »

Voté à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL / FONCTIONNEMENT : DM

Chapitre 11, article 615231 - « Entretien réparation voirie »

DM de 30 695,28€ pour règlement de la facture Eurovia (route de Fumerault)

DM diminution au chapitre 042 –article 023 « Virement à la section Investissement »

Voté à l'unanimité.

Chapitre 66, article 66111 - « Intérêt à régler »

DM de 120,50€ pour régularisation d'intérêts d'emprunts 2013 (St-Martin)

DM diminution au chapitre 011 –article 6282 « Frais de gardiennage »

Voté à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL / INVESTISSEMENT : DM

Chapitre 16, article 165 - «Dépôt et cautionnement»

DM de 380€ pour remboursement de la caution d'un locataire

DM diminution au chapitre 011 –article 2135

« Installation générale »

Voté à l'unanimité.

QUESTIONS, INFORMATIONS ET TOUR DE TABLE

- Michel Fonfria : pose des décorations de Noël à partir du lundi 22 novembre.

Le maire réitère sa demande à Michel Fonfria de réunir la commission Travaux et Voirie.

- Aurore Luquin : demande si la commune peut venir en aide aux familles dans le cadre du voyage scolaire du collège. Le conseil estime qu'il serait plus juste de regarder de façon globale, sur l'ensemble des enfants de la commune scolarisés au collège d'Aillant. La commission sociale (Micheline Veillard) va faire le point sur cette question et faire une proposition au conseil.

- Aurélie Jaluzot regrette que la proposition faite aux habitants de décorer leur maison pour cette fin d'année, n'ait pas été plus clairement annoncée. Un article un peu plus explicite paraîtra dans le *Fil de l'Ocre* n°17.

- Jean-Hugues Motard fait remarquer que le projet d'un locataire au moulin accompagné d'un contrat vacataire n'a pas abouti. Le conseil décide de revenir à une location classique.

- Laurence Terraz alerte le conseil sur l'état de la départementale au niveau de Sur Ocre. Stéphane Rouet va prendre contact avec M. Pelois (Unité territoriale d'Intervention du département de l'Yonne) en charge des routes départementales.

- Pascal Robelot et Françoise Richez informent le conseil de l'avancement du projet de renouvellement des arbres devant le cimetière. Le maire indique que ce sujet a été évoqué lors de deux conseils ; conseillers comme habitants étaient invités à donner leur avis.

Après deux mois, un seul habitant s'est manifesté. Le maire demande donc à F. Richez et P. Robelot, de faire leur préconisation, de fournir un devis de fourniture d'arbres à planter et de tout mettre en œuvre pour que les plantations soient réalisées avant la fin de l'année.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2022

- Françoise Richez
 - Vœux du maire autour de la galette : le dimanche 9 janvier à 16h (*annulé par la suite*).
 - Repas de la commune : le 23 janvier à 12h (*annulé par la suite*).
 - La commission Culture, Tourisme et Patrimoine va se réunir le 29 novembre. À l'ordre du jour : le choix des artistes qui seront exposés durant la saison 2022.
 - Lancement d'une association autour du patrimoine. Les habitants souhaitant participer aux activités de cette nouvelle association, peuvent se manifester à la mairie.
- Stéphane Rouet
 - Un projet d'installation d'un abri pour le ramassage scolaire est en cours dans le bas de la rue Chaude, au coin de la rue de Lampy.
 - Les travaux de mise aux normes (électriques et sécurité incendie) du multicommerce de la commune sont en voie de finalisation.
 - La commune a été victime de vols de pancartes routières et une plainte a été déposée. Ces pancartes sont en cours de remplacement.
- Bernard Duval informe le conseil que des travaux importants de réfection d'une salle de bains, ont été réalisés dans un logement devant la musée. En effet, des infiltrations avaient été constatées.
- Françoise Richez informe :
 - Première semaine de décembre, parution du N°17 du *Fil de l'Ocre* et remercie les conseillers et les habitants qui y ont contribué.
 - La borne interactive a été installée sur la place face à la mairie. Un dernier branchement du réseau internet sera réalisé le 24 novembre. L'installation de cette borne va être l'occasion de réfléchir plus globalement à l'aménagement de la place.
- Bernard Curnier partage avec le conseil les informations suivantes :
 - Le projet de rénovation complète de l'éclairage public est bien avancé et devra aboutir courant 2022.
 - À nouveau des plaintes concernant des chiens agressifs, et laissés en liberté.

Le maire rappelle avec insistance que les propriétaires de chiens ont des obligations légales. Ils doivent tout mettre en œuvre pour que leurs animaux ne divaguent pas dans l'espace public, qu'ils n'importunent ni effrayent les passants. En cas d'accident, leur responsabilité est engagée.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU VAL D'OCRE sur internet

<http://www.saint-aubin-chateau-neuf.fr>

ou sur votre portable
avec l'application PANNEAUPOCKET

Présent.e.s : Aurélie Busset, Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Bernard Duval, Michel Fonfria, Patricia Guttadoro, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Pascal Robelot, Stéphane Rouet, Fabrice Salin, Laurence Terraz.

Représentées : Micheline Veillard (par L. Terraz), Aurélie Jaluzot (P. Robelot).

Non représenté : Pierre Valprémit.

Le maire demande l'autorisation au conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour :

Création d'un poste de contrat de droit public à raison de 60 h par mois, en remplacement d'un poste vacataire de même volume horaire. Délibération en point 7.

Le compte rendu de la séance du 22 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

RECRUTEMENT : REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ

Dans le cadre du départ en congé maternité d'une collaboratrice, le maire propose de procéder au recrutement d'un agent pour un remplacement partiel, à raison de trois après-midi par semaine et pour une durée de 8 mois.

Proposition adoptée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TEMPORAIRE DE M. BEAUDEUX

La deuxième convention signée avec M. Beaudoux venait à échéance au 31 décembre 2021. Afin de ne pas subir de vacance de convention, le maire informe le conseil qu'il a signé un renouvellement de 3 mois (1^{er} janvier 2022 – 31 mars 2022).

La procédure de marché public qui va être lancée après accord du conseil, va nécessiter environ 5 à 6 mois. Aussi, le maire propose d'aller dans le sens de la demande de M. Beaudoux, à savoir de signer une nouvelle convention d'une durée de 6 mois.

Proposition adoptée à l'unanimité.

OFFRE DE GESTION DU MULTICOMMERCE : VALEUR DEMANDÉE

Un appel à candidatures pour la mise en gestion du multicommerce via un marché public doit maintenant être lancé.

Avant de délibérer sur la valorisation du projet de mise en gérance) le maire recueille auprès des conseillers leurs questions et remarques sur le projet du cahier des charges, support du prochain marché public.

Aucune remarque n'ayant été faite, le maire présente le projet de valorisation du multicommerce (voir page suivante).

	Loyer des murs + Licence IV + matériel mairie + logement		Vente du fonds = 20 k€	
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel
Année 1	500 € ht	6 000 € ht	125 € ht	1 500 € ht
Année 2	500 € ht*	6 000 € ht*	250 € ht	3 000 € ht
Année 3	500 € ht*	6 000 € ht*	375 € ht	4 500 € ht
Année 4	500 € ht*	6 000 € ht*	500 € ht	6 000 € ht
* Le loyer étant ré-évalué chaque année comme la législation le permet			Total	15 000€ ht
			Solde	5 000 € ht
Apport personnel pour complément de matériel non fixe : 10 000 € ht				

Projet adopté à l'unanimité.

LANCEMENT DU MARCHÉ PUBLIC : APPEL À CANDIDATURES POUR LE MULTICOMMERCE

La valeur de la location, le prix du fonds et le mode de paiement ayant été approuvés par le conseil, le maire sollicite ce dernier pour le lancement de la procédure de marché public.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES 2022

Il s'agit d'autoriser les dépenses d'investissement en 2022, à concurrence de 25% des montants inscrits au budget 2021.

Suite aux indications du Trésor public, l'autorisation donnée au maire pour engager des dépenses avant le vote du budget d'investissement ne doit s'appliquer qu'aux dépenses réellement prévues avant cette échéance.

- 2138 / Atribus : 8 750€ (soit 25% de 35 k€).
- 2135 / Acompte toiture maison Larcena : 17 250€ (soit 25% de 69k€).

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

CRÉATION D'UN POSTE DE DROIT PUBLIC

Karen Delin explique qu'il s'agit de passer un poste de vacataire de 60h par mois, en un poste de droit public au même volume horaire. Une fiche de poste a été rédigée et sera le support de la publication de cette offre. Les missions s'articulent autour de l'entretien (ménage) des différents bâtiments communaux, ainsi que des gîtes.

Autorisation accordée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

• Stéphane Rouet :

- L'entreprise Marteau, va débuter le nettoyage des accotements à partir du 10 janvier.

- Circulation rue Chaude : à la demande de la commune, le Département a procédé à des contrôles de vitesse rue Chaude, du 7 au 13 décembre 2021. Il en résulte la nécessité de contraindre les automobilistes à diminuer leur allure sur le bas de cette rue.

• Michel Fonfria : La commission travaux se réunira le 20 janvier (*reportée*).

• Bernard Duval : À l'occasion de l'entretien des cloches de l'église de St Aubin, le devis de travaux a été mis à jour. Ce point sera étudié durant la commission travaux du 20 janvier (*reportée*).

• Karen Delin : Des brassards avec avertisseurs lumineux ont été remis aux collégiens afin de sécuriser leur déplacement dans la commune.

• Laurence Terraz pour Micheline Veillard : Projet de subvention au voyage scolaire (classes de 5^e et 6^e). En l'absence d'un compte rendu de la réunion organisée pour traiter ce projet, et devant les informations contradictoires sur la réalisation de ce voyage scolaire, le maire reporte au prochain conseil l'étude de ce dossier.

• Jean-Claude Pokrywa : 34 habitants du Val d'Ocre ont participé aux illuminations de Noël. Un reportage photo sera présenté dans le prochain Fil de l'Ocre. Pour cette première année, chaque participant recevra un lot.

• Pascal Robelot pour Aurélie Jaluzot : De nouveaux lampadaires sont hors service (Les Archons). En attendant la réfection totale de notre réseau, Michel Fonfria propose de contacter le SDEY afin de chercher une solution provisoire.

• En complément du point évoqué par Stéphane Rouet (circulation rue Chaude), la mise en place d'un passage-piétons aux Placeaux doit être programmée.

• Pascal Robelot :

- Problème de pression d'eau. Une demande sera faite dans ce sens à la Fédération des Eaux de Puisaye.

- Les nouveaux arbres devant le cimetière vont être plantés dans les jours à venir.

• Françoise Richez : la commission culture s'est réunie et a finalisé la programmation de la saison 2022. Cinq expositions vont se dérouler au musée Larcena du 26 mai au 11 octobre.

Françoise Richez rappelle que le chantier du fléchage des événements dans le bourg est en cours.



MARIE-PIERRE SINIBALDI UNE VIE DE PASSIONS

Un tempérament passionné et passionnant, curieuse, créative, solitaire et solaire ! Voilà le vocabulaire qui définit cette artiste que je connais depuis 50 ans.

Depuis l'enfance elle dessine et elle peint. Aujourd'hui, son statut d'artiste animalier reconnu est le fruit d'un cheminement passé par divers ateliers parisiens et le fruit du hasard d'une rencontre.

Pourquoi l'art animalier ?

Sa passion pour la nature et le monde animal viennent d'une enfance et d'une adolescence en Corse, en liberté dans une nature belle et sauvage : la mer, le granit rouge et le maquis odorant. Il manquait la rencontre avec un maître d'atelier, sculpteur animalier, qui lui ouvre un nouvel horizon... celui du monde animal. Cet univers l'intéresse dans sa globalité et, si elle a commencé par modeler des sangliers, des taureaux et des caméléons, les « big five* » sont une source d'inspiration tout comme le monde marin et l'entomologie* - elle a même réalisé une mouche !



La taille directe

Parallèlement au travail de la terre, elle s'épanouit dans la taille directe de pierres tendres comme la stéatite ou certains calcaires, de pierres semi dures telles que l'albâtre ou le calcaire, et de pierres dures comme le marbre. Récemment, elle a expérimenté le travail du bois avec bonheur.

Loin de son île natale, c'est dans le beau village d'artistes de Saint-Aubin-Château-Neuf qu'elle a trouvé un bon compromis entre la vie citadine et la vie dans la nature. Elle y vient de plus en plus souvent pour travailler, marcher, jardiner et exposer.

Nadia Ortolano

* Big five : c'est ainsi que l'on nomme les cinq grands animaux africains : éléphants, rhinocéros, lions, buffles et léopards.

* Entomologie : étude des insectes.

Marie-Pierre Sinibaldi participera à l'exposition *Nature sauvage* qui se tiendra au musée Jean-Larcena, du **20 août au 11 septembre 2022**.

En haut à gauche : portrait de l'artiste.

Ci-dessus : « Babouin hamadryas » - photo M.P. Sinibaldi.

Ci-dessous, de gauche à droite :

Poules et poisson, photos M.P. Sinibaldi.

« Caméléon », photo A. Nguyen Dao.



BLOC NOTES

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

POUR JOINDRE LE MAIRE ET LES ADJOINT.E.S

Bernard Curnier : 06 73 69 56 64
Karen Delin : 06 10 16 07 77
Bernard Duval : 03 86 73 66 39
06 78 78 67 11
Michel Fonfria : 06 85 60 14 93
Françoise Richez : 06 11 84 60 36
Stéphane Rouet : 06 72 81 68 98

CARNET

Nos condoléances aux familles de :

- Jeanine VINCENT, épouse ROY, décédée le 6 janvier 2022
- Thierry PAPION, décédé le 22 février 2022
- Roland LAHERRE, décédé le 8 mars 2022

CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile et au cabinet

Sur rendez-vous : 03 86 63 25 59.
Caroline Veillard et Élisabeth Meunier
19 bis Grande Rue
Saint-Aubin-Château-Neuf - Le Val d'Ocre

OUVERTURE DES MAIRIES

MAIRIE DU VAL D'OCRE

Ouverture au public de la mairie et de l'agence postale :

- du lundi au vendredi de 15h à 17h

- le samedi de 10h à 12h.

NOUVEAU NUMÉRO tél : 03 86 91 51 78

mail : mairiesacn@gmail.com

site : www.saint-aubin-chateau-neuf.fr

MAIRIE ANNEXE DE JEUILLY

mercredi 17h-18h

mail : mairiestmartin-ocre@wanadoo.fr

ÉPICERIE - BAR

NOUVEAU NUMÉRO tél : 03 86 91 69 51

Lundi, jeudi, vendredi : 10h45-13h30 et 18h-21h

Mardi : 10h45-13h30 - fermé l'après-midi

Mercredi : fermé

Samedi et dimanche : 8h30-13h30 et 18h-21h

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences de l'assistante sociale :

au Conseil départemental : 03 86 49 58 89

CABINET D'OSTÉOPATHIE

Agathe Da Silva : 06 50 89 17 60

AGENDA 2022

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
10 avril	Élection présidentielle	Mairie	Municipalité
13 avril	Club d'œnologie	Foyer communal	RSA
23 avril	Concert <i>La Fenice</i>	Église	CMD
24 avril	Élection présidentielle	Mairie	Municipalité
8 mai	Vide-grenier	Centre bourg	La Grogne
18 mai	Club d'œnologie	Foyer communal	RSA
20 mai	Conférence scientifique	Foyer communal	Mairie / Rotary Club
26 mai-12 juin	Expo <i>Passants, passantes</i>	Atelier du 19b	Mouv'art
26 mai-19 juin	Expo <i>Mirabilia Naturae</i>	Musée Jean-Larcena	Municipalité
8 juin	Club d'œnologie	Foyer communal	RSA
10-11-12 juin	Portes ouvertes ateliers artistes	Parcours dans le village	Ateliers artistes/Dépt. Yonne
12 & 19 juin	Élections législatives	Mairie	Municipalité
24 juin	Pique-nique concert	Moulin du Berceau	CMD
25 juin-17 juillet	Expo <i>À cheval sur le seau...</i>	Musée Jean-Larcena	Municipalité
22 juillet	Pique-nique concert	Moulin du Berceau	CMD